

16.12.98

VIE INTERNATIONALE

La mission parlementaire d'information a rendu ses conclusions

Rwanda : « La France a commis des erreurs »

Le rapport de 370 pages met en évidence des dysfonctionnements de l'appareil d'Etat et suscite la polémique au sein même de la mission.

Au terme de neuf mois d'investigation, la mission parlementaire d'information sur le Rwanda a rendu public, hier, son rapport sur le rôle de la France dans le troisième génocide du siècle. Un rôle qui, en dépit du travail mené, pose toujours question. En témoignent les vifs échanges qui se sont déroulés entre députés membres de la mission d'information lors de la conférence de presse présidée par Paul Quilès.

Les trois groupes de l'opposition parlementaire représentés au sein de la mission d'information se sont refusés à approuver le rapport en l'état. Selon eux, « la tonalité de l'introduction du rapport favorise une tendance à rejeter sur la France la responsabilité des événements qui ont conduit au génocide ». Michel Voisin (UDF) a, en revanche, estimé, lui, que « nous avons une responsabilité politique, et cette responsabilité s'établit au plus haut niveau ».

Dérive raciste

On le voit : loin de calmer la polémique, ce rapport risque de faire rebondir le débat sur le rôle de la France au Rwanda, et plus généralement en Afrique. Frappé du sceau de la République, il fournit, en effet, pour la première fois une version officielle d'événements jusqu'alors commentés par de simples observateurs.

Le rapport - long de 370 pages, 600 pages d'annexes et 800 pages d'auditions, dont 60 % des huis clos - se termine sur une série de propositions : « accroître la transparence et la cohérence de nos mécanismes de gestion des crises internationales, améliorer le contrôle du Parlement sur les opérations militaires conduites en dehors du territoire national, approfondir la réforme de notre coopération avec les pays afri-



Militaires français basés à Goma, à l'est de l'ex-Zaïre, en juillet 1994 : les Hutus rwandais fuient en masse leur pays.

(Photo Franca/AP.)

cains, améliorer l'efficacité des interventions de maintien et de rétablissement de la paix de l'ONU, établir une juridiction pénale internationale ».

Selon Paul Quilès, président de la mission d'information, le rapport « constate des carences dans l'appareil d'Etat » et relève l'« inadaptation de notre stratégie » : « Nous avons été trop longtemps et trop fortement engagés aux côtés des forces rwandaises. » De plus,

« la France n'a pas porté un regard suffisamment critique sur la dérive raciste ».

Sur l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président rwandais, la mission d'information retient deux pistes : celle des extrémistes hutus et celle du FPR, sans pour autant se prononcer. La question de l'origine des missiles est longuement évoquée, mais non élucidée. La mission d'information établit également des liens entre l'ex-gendarme de l'Ely-

sée, Paul Barril, la veuve du président rwandais, Agathe Habyarimana, et bastien Ntahobari, représentant du ministère de la Défense, présent en France après le 6 avril 1994.

La question des trafics d'armes n'est qu'à peine évoquée et n'apporte guère de précisions supplémentaires, les députés s'étant refusés à se transformer en enquêteurs judiciaires.

► LIRE AUSSI PAGE 4